



WE SUPPORT

Communication
SUR L'ENGAGEMENT
(COE) 2022



ENGINEERING SCHOOL
Creating the future together

Les 10 principes du Global Compact



DROITS DE L'HOMME

PRINCIPE 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

PRINCIPE 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.



ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

PRINCIPE 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

PRINCIPE 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

PRINCIPE 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

PRINCIPE 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

PRINCIPE 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Déclaration du directeur

Adhérente depuis 2005 au Pacte Mondial de l'ONU, l'EPF soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette adhésion, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes et communiquons sur cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à :

- contribuer à la formation des futurs ingénieurs en intégrant dans le cursus de formation, une éducation à la responsabilité, la gestion et au leadership durable,
- favoriser une recherche respectueuse de l'environnement,
- promouvoir les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies en mettant en œuvre une conférence annuelle ouverte à tous les publics,
- soutenir le Global Compact des Nations-Unies par une généralisation au sein des campus de la Fondation d'une gestion responsable en vue d'accompagner un développement durable.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et s'engager auprès du Global Compact durablement.

Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès tous les deux ans, en conformité avec les directives pour la Communication sur l'Engagement du Global Compact.

Jean-Michel NICOLLE,
Directeur général

L'EPF en bref



L'EPF est une grande école formant des ingénieur-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale, avec une forte capacité d'adaptation et d'évolution dans un monde en progression constante.

Depuis sa création en 1925 par l'une des premières femmes ingénieures françaises, Marie-Louise PARIS, l'école valorise la diversité comme source de richesse et de progrès, avec plus de 11 000 alumni, dont 80% de femmes.

L'ex-Ecole Polytechnique Féminine est mixte depuis 1994 et ne décline plus son sigle.

Aujourd'hui, les élèves de la formation généraliste suivent le même cursus à Paris-Cachan, Troyes ou Montpellier pendant 3 ans, avant de choisir l'une des **8 Majeures professionnalisantes** en cycle Master :

- Aéronautique & Espace
- Energie & Environnement,
- Ingénierie & Santé,
- Ingénierie & Numérique,
- Ingénierie & architecture durable,
- Engineering & Management,
- Matériaux & Structures durables
- Data Engineering.

Le diplôme d'ingénieur généraliste est accessible après un bac général ou un bac STI2D. Une formation franco-qubécoise est proposée sur le cycle L pour 15 élèves chaque année.

L'EPF propose un double diplôme franco-allemand an Production et automatisation en alternance géographique entre l'EPF Paris-Cachan et la Hochschule de Munich.

L'EPF propose également **1 diplôme par l'apprentissage** à Paris-Cachan et à Montpellier après un bac+2, un **Master of Science 100% en anglais** « Innovation, Creation & Entrepreneurship » avec YSchool à Troyes, et une **Summer School en « Smart cities & Engineering for sustainable architecture »** en collaboration avec l'ESTP Paris.

L'EPF propose enfin 3 bachelors :

- Bachelor hybride Digital et stratégies d'entreprise avec l'ICD Business school à Paris-Cachan gradé Licence par la CTI,
- Bachelor technologique Efficacité énergétique à Montpellier, gradé Licence par la CTI,
- Bachelor technologique Systèmes d'information à Troyes, demande du grade de licence déposé auprès de la CTI.

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1991, l'EPF a obtenu en décembre 2015 le label d'**Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG)**. L'Ecole est membre de la **CGE** (Conférence des Grandes Ecoles), de la **CDEFI** (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs), de l'**UGEI** (Union des Grandes Ecoles Indépendantes) et du **réseau N+i**.

Chiffres clés

- Créée en **1925**
- **3** campus à Paris-Cachan, Troyes et à Montpellier
- **1** campus à Dakar, Sénégal
- **2 600** élèves (dont **35%** de filles), **450** ingénieurs diplômés par an
- 1 réseau de **13 500** diplômés EPF
- **3** diplômés habilités par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs)

INTERNATIONAL

- **1 semestre minimum à l'étranger pour 100% des élèves**
- **15%** d'élèves de nationalité étrangère
- **150** universités partenaires à l'international
- **2** langues étrangères obligatoires
- **815**, niveau exigé au TOEIC pour obtention du diplôme

INSERTION PROFESSIONNELLE

- **96%** des diplômés 2021 ont trouvé leur emploi en moins de 4 mois
- **38 à 41 K€/an** (salaire moyen brut d'embauche avec primes Jeune Diplômé EPF)
- **45 à 50 K€/an** (salaire moyen brut d'embauche après 3 ans)

EQUIPE EPF

- Une équipe de **184** permanents
- **600** enseignants et intervenants professionnels



LES 8 OBJECTIFS DE LA FONDATION EPF

RESPONSABILITÉ

OBJECTIF 1 : Offrir un modèle d'éducation humaniste et ouvert sur la société qui cultive le potentiel de chaque élève et l'accompagne vers sa réussite tant personnelle que professionnelle.

OBJECTIF 2 : Construire une organisation lisible et performante, sécurisée, garantissant un service qualité aux parties- prenantes internes et externes, animée par une dynamique de progrès pour accompagner la croissance de l'EPF.

DIFFÉRENTIATION / IDENTITÉ

OBJECTIF 3 : Valoriser l'identité territoriale de chaque campus au profit d'un projet d'école globale au service de la diversité.

OBJECTIF 4 : Défendre un modèle innovant de formation d'ingénieur généraliste qui garantit une multiplicité de parcours professionnels (chercheur, entrepreneur, architecte etc.) au service du plus grand nombre de secteurs d'activité et des métiers.

OBJECTIF 5 : Déployer un modèle de recherche identitaire et reconnu, partenarial et valorisant, en cohérence avec le projet sociétal et de formation.

RAYONNEMENT / VISIBILITÉ

OBJECTIF 6 : Créer des synergies en agrégeant et consolidant, autour du projet de la fondation, les relations institutionnelles avec toutes les parties-prenantes (AEPF, académiques, économiques, politiques).

OBJECTIF 7 : Elargir et renforcer l'attractivité nationale et internationale du projet sociétal, de formation et de recherche de l'EPF.

CROISSANCE

OBJECTIF 8 : Etendre le modèle de la Fondation EPF en adjoignant de nouvelles activités économiques créatrices de valeur, en cohérence avec son objet social.

Les 10 principes du pacte mondial appliqué à l'EPF



DROITS DE L'HOMME



PRINCIPE 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Dans le cadre de son engagement, l'EPF respecte, dans son fonctionnement quotidien, les Droits de l'Homme et applique les textes en vigueur relatifs aux Droits de l'Homme.

L'établissement s'attache à encourager et à amplifier auprès de son personnel et de ses étudiants les bonnes pratiques de respect des droits de l'homme :

- en adoptant des codes de conduite appropriés,
- en pratiquant une gestion vigilante du respect et des risques spécifiques par rapport à ses activités sociales,
- en associant tous ses partenaires à chaque fois que cela est possible.

La surveillance du respect des droits de l'homme s'effectue au sein des différentes entités présentes au sein de la Fondation :

- Le conseil d'administration,
- Les comités de direction et exécutif,
- Le comité social et économique (CSE)),
- Les conseils des études et de perfectionnement,
- Le conseil de la vie étudiante,
- Le comité des référents.

Cette surveillance s'étend aussi aux relations avec ses fournisseurs.

Ces différentes instances de décision et de régulation en liaison avec les instances représentatives du personnel permettent de s'assurer du bon fonctionnement des différents départements, Directions et services de l'Ecole et de veiller ainsi au respect de la législation relative aux Droits de l'homme.

Afin de contribuer à éduquer contre le racisme et l'antisémitisme, un référent sur ces questions a été nommé à l'EPF. Il a pour mission d'animer la politique de l'école en matière de lutte contre ces discriminations. Depuis 2016, il contribue à préparer la semaine de mobilisation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme, prévue tous les ans au mois de mars par le plan interministériel « La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme ».

En collaboration avec plusieurs associations étudiantes, le référent met en place l'organisation de conférences, ateliers et dîners du monde, dans le but de favoriser l'ouverture vers l'autre et de sensibiliser les étudiants de l'EPF aux questions liées au racisme et à la discrimination.



PRINCIPE 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Grâce à diverses aides (DILCRAH, MESRI, différentes associations, organisation d'actions ponctuelles :

- **Conférences** avec un invité spécial pour aborder certains sujets,
- **Organisation d'événements** en collaboration avec différentes associations, ventes de gâteaux par exemple pour financer un projet, projection de films, expositions, etc.
- **Actions de communication** au sein de l'EPF sur des événements particuliers, lien étroit avec EgalPhi, grande force de propositions et forte collaboration dans le cadre de l'accompagnement de certaines personnes,
- **Collaboration** ponctuelle avec d'autres comités, notamment handicap ou encore égalité femmes-hommes, également dans le cadre de certaines causes.

L'ACTION CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL ET CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES VISE À PROTÉGER

► LES SALARIÉS

Une charte sur la prévention et la gestion des situations de harcèlement et de violences a été signée. Elle prévoit un dispositif d'alerte et de traitement de ces situations dont pourraient être victimes les salariés.

Ceux-ci peuvent s'adresser soit à la Direction des ressources humaines, soit au référent harcèlement désigné au sein du CSE. Si besoin, une enquête peut être diligentée en lien avec le CSE. A l'issue de la procédure d'enquête qui est menée, la Direction prend les mesures les plus adaptées pour faire cesser la situation de harcèlement.

► LES ÉTUDIANTS

Des référents harcèlement ont été désignés sur chaque campus et ont été formés pour écouter et accompagner les étudiants victimes.

Des actions de sensibilisation et de communication sur le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles sont régulièrement organisées.



L'INTERDICTION DU BIZUTAGE

Le bizutage est formellement interdit à l'école. Tout comportement visant à humilier et dégrader la personne est sanctionné par le conseil de discipline. Les bureaux des élèves (BDE) jouent un rôle important de prévention et d'écoute. Un mail de prévention en début d'année est adressé à tous les étudiants avec les textes de loi « article 14 de la loi du 17 juin 1998 » informant que le bizutage est un délit, puni par le code pénal (six mois d'emprisonnement et 7500 € d'amende).

LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS À L'ÉCOLE

Comme chaque année, en accord avec les BDE et le CVE (Conseil de la Vie étudiante), une charte de bonne conduite a été édictée afin de prévenir la consommation d'alcool, lors du voyage d'intégration de tous les élèves nouveaux entrants à l'école. En quatre ans nous avons constaté un changement de comportement radical dans la façon festive de vivre ce Voyage d'intégration avec une consommation d'alcools contrôlée et un nombre d'incidents nul.

Tous les ans, l'EPF met en place un semestre bien-être et santé avec un semestre Bien-être et santé à l'école, avec des modules de gestion du stress, de nutrition et sommeil, un médecin du service addictologie de l'hôpital Bécclère de Clamart, des naturopathes et sophrologues de la société Mon Martin, et des professionnels de santé à Montpellier. L'EPF a souscrit à un service de psychologues disponibles pour les étudiants «Apsytude» .

L'ensemble des associations rappelle les consignes de sécurité avant chaque soirée ou événement, préparent en amont les retours avec des capitaines de soirée, des éthylotests sont mis à disposition des étudiants.

Chaque année, la direction et des dirigeants associatifs étudiants participent au séminaire CpasIOption.

Plus globalement, un dispositif de personnes dites de confiance identifiables facilement pendant les gros événements associatifs a été mis en place.

De plus, des étudiants des trois campus et des administratifs participent au séminaire CpasIOption. La charte signée lors de ce séminaire représente la formalisation de l'engagement entre directeurs d'école et Bureaux des élèves pour l'adoption d'une démarche constructive de sensibilisation et de prévention au sein de l'établissement, pour tout ce qui concerne la santé et le bien-être des étudiants.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



PRINCIPE 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



PRINCIPE 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL

La Fondation EPF respecte les textes en vigueur en matière de droit du travail. Aucune forme de travail forcé et de travail obligatoire ou de travail des enfants n'est tolérée au sein de la Fondation.

Au travers de son organisation et notamment au sein du comité social et économique qui se réunit au moins une fois par mois, les conditions de travail font l'objet d'un examen régulier.

Ces réunions sont l'occasion d'échanges et de dialogue entre la Direction de la Fondation et les représentants du personnel et constituent un lieu privilégié pour faire remonter et prendre en compte toutes les difficultés ou problèmes au sein de l'Ecole.

Par ailleurs, dans le cadre de négociations avec les organisations syndicales, la Direction a conclu différents accords d'entreprise afin d'améliorer les conditions de travail au sein de la Fondation, notamment sur le temps de travail, le télétravail. Un baromètre sur la santé et la qualité de vie au travail a également été organisé en 2019 et en 2021 afin d'identifier les axes d'amélioration et les pistes d'actions.

L'EPF a mis en place des processus en matière de recrutement, formation, mobilité interne, rémunération visant à éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession à l'égard des salariés. Les entretiens annuels et professionnels permettent d'évaluer les compétences et de motiver les propositions de formations et évolutions professionnelles. Les décisions concernant les évolutions salariales doivent être objectivées et sont validées par la Direction Générale en tenant compte du principe d'égalité salariale entre femmes et hommes notamment.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

La vie associative est encouragée et soutenue par la Direction de l'école.

Une enveloppe financière est allouée chaque année aux projets étudiants, distribuée lors des CAA (Conseil d'Administration Associatif) de chaque association ou club. Ces activités et projets sont valorisés car ils forment les étudiants aux compétences transverses d'un ingénieur : management, gestion de projet, gestion d'un budget.

Sur chacun des campus de l'EPF, le BDE a pour mission d'animer la vie de l'école par des sorties et activités diverses, mais également par des événements internes à l'école. Les deux plus importants sont le voyage d'intégration à la rentrée de Septembre pour clore la semaine d'intégration

des nouveaux entrants à l'école, toutes années de promotions confondues, et la semaine « SKI » organisée en janvier. Chaque événement compte environ 600 étudiants pour les 3 campus. Au total, 90 étudiants font partie des BDE et sont intégrés dans des pôles d'activités spécifiques.

Les 53 associations ou clubs répartis sur les campus de l'EPF sont encadrés par l'UVA (Union de la Vie Associative). Les missions de cette association UVA sont variées et visent à l'épanouissement des étudiants dans les associations, à maintenir une relation privilégiée entre les associations et l'administration.

Ses missions principales sont la formation des bureaux lors du congrès associatif annuel en juin au moment du renouvellement des bureaux, l'accompagnement des projets par la gestion de l'enveloppe financière globale allouée aux activités par l'école, la participation aux instances administratives de l'école (conseil des études et conseil d'administration de la Fondation EPF par exemple).

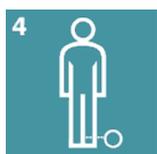
Près de 800 élèves s'impliquent dans **les associations sur les 3 campus**, sportives, entrepreneuriales, culturelles et internationales, liées à la vie de l'école mais aussi solidaires et responsables comme :

- **EPF Partage à Paris-Cachan** s'investit dans de nombreuses causes humanitaires et sociales : collectes de denrées alimentaires et produits de première nécessité, concerts solidaires avec les Muzikos, maraudes... En 2021-2022, l'association a choisi de soutenir et collecter des fonds tout au long de l'année pour l'association AIME.
- **Helphi à Montpellier** aide ses membres à créer leurs propres projets solidaires et/ou environnementaux. L'association s'investit aussi bien dans les projets locaux (Banque alimentaire, collecte téléthon, don du sang, Action Sidaction, maraudes...) qu'internationaux (Projet « Humadafia » de construction d'une école à Ambatomainty Madagascar).
- **Agora à Troyes** organise de nombreuses actions inclusives envers les étudiants étrangers notamment (les «English Morning», les dîners du monde, collectes alimentaires...).
- **Egaliphi à Paris-Cachan**, créée en 2017, est une association qui a pour but de promouvoir l'égalité des genres et de lutter contre les stéréotypes qui y sont liés.
- **EPF Tutorat** assure des cours de soutien pour les 1A et 2A en difficulté pour une cinquantaine d'étudiants sur les 3 campus. Ces heures tutorées sont rémunérées pour un budget total de 2 500 € l'année.



PRINCIPE 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



PRINCIPE 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi ou de profession.

En parallèle de leurs activités, ces associations assurent les collectes de la Banque Alimentaire de novembre et du don du sang.





ZOOM SUR LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pour développer l'engagement dans la vie de l'école et développer la relation entre les étudiants et l'équipe pédagogique, **le CVE (Conseil de la Vie Étudiante) a été créé en 2011.**

Ses missions sont de fédérer les étudiants par un esprit « peufien », participer aux congrès et bureau du BNEI (Bureau National des Élèves Ingénieurs), informer dans les deux sens le quotidien de la vie étudiante et représenter les élèves dans les différentes instances internes ou externes à l'école.

Ce conseil est à l'origine de la création du processus de l'attribution de crédits ECTS du module EVE (Engagement dans la Vie de l'École) et du guide d'accueil annuel remis à chaque nouvel entrant à l'école appelé « Guide du Peufien ».

Le CVE travaille étroitement avec la cellule de Développement Durable en mettant en place des actions concrètes permettant la transition énergétique (changement des interrupteurs, poubelles à tri sélectif par exemple).



ÉGALITE FEMME/HOMME ET DIVERSITÉ

► UNE HISTOIRE SINGULIÈRE

L'EPF est née de la volonté d'une pionnière, Marie-Louise Paris, l'une des premières femmes diplômées d'une école d'ingénieur, en 1922. Face aux besoins croissants d'ingénieurs, juste après la 1^{re} guerre mondiale, elle décide de créer une école réservée aux femmes puisque très peu d'écoles acceptaient alors de les former : l'Institut Electromécanique Féminin naît en 1925 grâce à la farouche détermination et force de conviction de cette passionnée des sciences et technologies. Féruce d'aéronautique, elle décide ensuite d'élargir les enseignements proposés et change le nom de l'établissement en 1933 qui devient l'Ecole Polytechnique Féminine. En 1938, l'EPF est habilitée à délivrer le Diplôme d'ingénieur par la CTI, avant d'obtenir la tutelle du Ministère de l'Education Nationale en 1943. Forte de la reconnaissance croissante des industriels, l'école poursuit son développement et forme dans les années 70 la moitié des ingénieures diplômées en France.

En 1994, l'école devient mixte et ne décline plus son sigle. Mais elle reste fidèle à ses origines en accueillant aujourd'hui **près de 35 % d'étudiantes contre 17 % en moyenne dans les autres écoles d'ingénieurs**. Sa vocation est respectée grâce à son statut de Fondation reconnue d'utilité publique, dont l'objet principal est de valoriser la diversité dans le monde de l'ingénieur, en renforçant particulièrement la présence et la reconnaissance de la femme dans les métiers de l'ingénierie et les fonctions de management.

► DES ACTIONS PARTICULIÈRES

EPF a créé, en 2016, la mission du Référent Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine Anti-LGBTQI+. Ce dernier accompagne et sensibilise les 3 communautés de l'EPF, élèves, enseignants et personnels, à l'importance de la lutte contre les discriminations et les informe des outils de prévention. Il organise, chaque année en mars, ma Semaine de la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine Anti-LGBTQI+ qui implique de nombreuses associations étudiantes de l'EPF et qui donne la parole à de nombreux acteurs engagés dans la lutte contre les stéréotypes et la discrimination. Le Référent peut notamment s'appuyer dans l'exercice de sa mission sur l'association étudiante Egaliphi.

- **L'EPF accueille de nombreux étudiants étrangers dans ses différents programmes.** Ils sont étudiants en échange, participent à nos programmes de FLE ou d'école d'été ou étudient dans le cadre de nos Double Diplômes. Ils contribuent fortement à l'internationalisation at home de l'EPF et à la diversité culturelles et internationales de son corps étudiant et enseignant.

- **L'école continue d'agir en faveur de la promotion du métier d'ingénieure, avec des actions spécifiques auprès des lycéennes et étudiantes**, ainsi qu'à travers des partenariats, en particulier avec **l'association « Elles bougent »** (visites de sites industriels, de salons professionnels) ou encore des actions développées au niveau national et régional (Challenge Innovatech, elles bougent pour l'Energie, Elles bougent pour le bâtiment. Participation aux « semaines de l'Orientation » dans les lycées pour promouvoir les STEM auprès des jeunes filles. Implication des étudiantes et étudiants sur ces thématiques.

Elles bougent

- **L'EPF participe aussi au salon Studyrama, Ingénieur au féminin** avec une conférence qui a pour but de montrer aux jeunes filles qu'elles ont toute leur place en école d'ingénieur.
- **Investie aux côtés de la CDEFI sur cette thématique, l'EPF est impliquée dans la campagne « Ingénieuses »** chaque année en mars et a remporté en 2020 le Prix Coup de Cœur du Jury pour ses actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles sur ses campus et plus particulièrement une conférence organisée avec ONU Femmes France et WomenVai le 3 juillet 2020.
- **L'école a participé au WSIS** sur le domaine de l'IA et l'Éthique, **des actions de leadership au féminin**, au concours/formation « Les amazones du digital » avec le Béné, une conférence sur le Gender equality au siège de Nokia France avec l'intervention de son directeur Jean-Michel Nicolle.
- **L'EPF adhère à la charte Egalité Femmes / Hommes** signée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 28 janvier 2013. Elle met en œuvre les mesures proposées dans la charte au sein de l'établissement et a nommé une référente égalité en juillet 2013.

Le 5 avril 2022, **l'EPF accueille la cérémonie de Remise des Prix du Concours de la CGE sur le thème « Les métiers ont-ils un genre ? »** auquel plusieurs équipes d'étudiants EPF participent. Jean-Michel Nicolle en assure l'ouverture.

- Dans le cadre d'une **politique d'Égalité Femme / Homme**, ces principes veillent en particulier à rendre visibles les femmes dans la langue et dans les images et à proposer une diversité des représentations, en particulier pour des métiers en manque de talents féminins. Féminiser le titre d'ingénieur dans notre logo, c'est valoriser notre volonté de diplômé autant d'ingénieures que d'ingénieurs, en dépassant l'auto-censure qui a encore la vie dure au niveau de l'orientation, quand on sait que 1 ingénieur sur 5 seulement est une femme en France.

- En effet, la Fondation EPF œuvre pour « **concourir à la formation supérieure des femmes dans les domaines scientifiques et techniques** ». Ce projet a l'ambition de relever un défi essentiel, éveiller la vocation aux métiers de l'ingénieur en levant les obstacles - financiers, culturels et sociaux - qui, aujourd'hui encore, freinent l'accès des jeunes filles à l'enseignement supérieur.
- En France, des **bourses d'études « Marie-Louise Paris »** ont été créées en hommage à la fondatrice de l'école. Elles sont attribuées à des étudiantes intégrant l'école sur des critères sociaux (boursières CROUS) et de mérite (résultats aux concours d'entrée à l'EPF et au bac).



- A l'international, l'EPF a lancé en septembre 2012 **le programme « IngénieurEs en Afrique »** destiné à aider financièrement les jeunes Africaines désireuses de mener des études scientifiques, en partenariat avec 2iE, école d'ingénieurs spécialisée dans l'Eau et l'Environnement, basée à Ouagadougou au Burkina Faso. Depuis le lancement de cette classe préparatoire scientifique, 18 jeunes filles ont reçu une bourse partielle ou totale (frais de scolarité, d'hébergement, de vie) au cours de leur cycle préparatoire, grâce à des financements provenant d'entreprises françaises et internationales (EDF, Areva, Aggreko, Cofely- Inéo, Devoteam, JPB Invest), d'institutions internationales (UEMOA, BAD-CDEAO) et des Fondations EPF et 2iE.

- **L'EPF a remporté en 2020 le Prix spécial du Jury pour son projet de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles sur les campus** ; prix remis par la CDEFI. « *Ce prix récompense la lutte de l'EPF contre les violences sexistes et sexuelles sur les campus et plus globalement, son engagement dans l'égalité femme/homme, profondément ancrée dans l'ADN de l'école.* » a déclaré Liliane Dorveaux, adjointe à la direction du campus de Montpellier et référente égalité Femmes-Hommes pour l'EPF.
- **Reprise de la délégation régionale Elles Bougent Languedoc Roussillon par l'EPF Montpellier** en juin 2016. De nombreuses actions sont depuis menées sur le campus de l'EPF et/ou chez des entreprises partenaires de l'association pour les collégiennes, lycéennes et étudiantes en école d'ingénieurs de la région (Challenge Innovatech', soirées networking, conférences, visites de sites...).

CHALLENGE
InnovaTech®

- **10 jeunes filles africaines** sont soutenues financièrement, au cours de leur cycle d'ingénieur, grâce aux bourses provenant d'Areva, de Cofely- Inéo, de Devoteam, de la Fondation EPF (6 jeunes filles), et de la Fondation 2iE.

- Au cours du dernier trimestre 2020, l'EPF s'est également engagée aux côtés de Dalkia en tant que partenaire pour son premier **Prix « Women energy in transition »**, qui a pour vocation de promouvoir la place des femmes dans l'énergie et d'inciter les jeunes femmes à s'orienter vers ces métiers qui sont à la fois scientifiques et techniques, en mettant notamment en lumière des parcours riches et exemplaires (lancement 8 mars 2018).

Women energy
in transition

- L'EPF rejoint en 2017 **INWES - International Network of Women Engineers and Scientist - ONG partenaire officielle de l'UNESCO et réseau comptant 60 pays différents**. L'assemblée Générale d'INWES, qui s'est tenue le 7 Octobre 2017 a permis l'élection du nouveau Board dont Liliane Dorveaux, Adjointe à la Direction du Campus de Montpellier fait maintenant partie en tant que « Vice-Présidente Enterprises and Industry ». Cette nouvelle fonction au sein du réseau donnera à l'EPF l'occasion de nouer des liens plus approfondis avec les institutions scientifiques au niveau mondial et de proposer des actions sur les thèmes qui sont chers à l'école autour de la diversité. Elle permettra de renforcer



l'implication de l'école sur des programmes de développement culturels et éducatifs internationaux et d'ouvrir ainsi largement au-delà de nos frontières. Le partenariat de l'EPF avec INWES permet une visibilité mondiale, des liens avec les universités internationales ainsi qu'une reconnaissance dans ces actions en lien avec l'UNESCO.



Pour compléter ses actions en faveur de la diversité, l'école s'engage également sur le terrain de :

- **L'ouverture géographique** avec une implantation à Troyes en 2010 et à Montpellier pour diversifier l'origine de nos élèves, et des projets de nouvelles implantations d'ici à 2020 en France et en Afrique ;
- **La diversité sociale** grâce à l'ouverture de 2 formations par apprentissage, d'un programme adapté pour les bacheliers STI2D, de bourses de la Fondation EPF, d'admissions parallèles (de bac+1 à bac+4 en France et à l'international), sans compter l'ouverture en 2016 d'un bachelor Tech Sales Management en ingénierie et business pour les bacheliers S, STI2D, L, ES spé maths.
- **L'accès aux élèves en situation de handicap** via l'adaptation matérielle et pédagogique, la présence d'un référent handicap à l'école pour accompagner ces étudiants tout au long de leur scolarité, une bourse spécifique allouée et l'acquisition en 2017 d'un véhicule adapté pour faciliter les transferts d'étudiants en fauteuil roulant entre les campus.
- **La création en juin 2016 du Challenge « 24h Innov' Handicap »**, et pérennisé depuis. Ce hackathon organisé en simultané sur les 3 campus de l'EPF à destination des étudiants de 4e année (environ 400 élèves) a pour objectif de sensibiliser ces futurs ingénieurs aux problématiques liées au handicap. Répartis en groupes de 8 à 10 personnes, ils ont 24h pour imaginer, développer et présenter un projet de produit/service innovant sur l'une des thématiques proposées (mobilité urbaine, enfance & handicap, sport & handicap, objets connectés, éducation & handicap, etc.). Au cours de ces 24h les étudiants sont également mis en situation au travers d'ateliers (lecture en braille, ceci-foot, bar du silence) et ont la possibilité d'échanger avec des personnes en situation de handicap venus exposer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.



La mise en place d'un Comité Handicap dont les missions sont :

- Actions **d'accompagnement** : suivi des étudiants, actions ponctuelles, mise en place / Clarification de tiers temps (contrôle continu), accessibilité des événements, travaux d'étudiants ;
- Actions **pédagogiques** : actions avec divers partenaires (entreprises) ;
- Actions **de recherche et d'innovation** : Projet du dispositif médical, intégration de la recherche ;
- Actions **de communications** : Les « Jeudis Pédagogiques », sensibilisation des responsables pédagogiques, formation des référents, présence aux JPO, organisation du « challenge handicap ».



QUELQUES INDICATEURS RH RELATIFS À L'ÉGALITÉ ET LA RESPONSABILITÉ DE L'EPF

► VOILET ÉGALITÉ

Répartition des salariés permanents par sexe

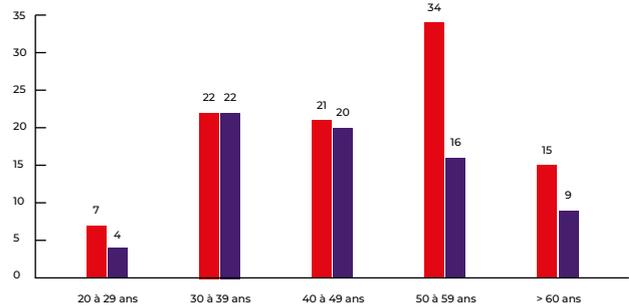
2020	Hommes	Femmes
CDD*	4	2
CDI	79	64
CDII	16	5
Total	99	71

* dont 2 contrats en alternance.

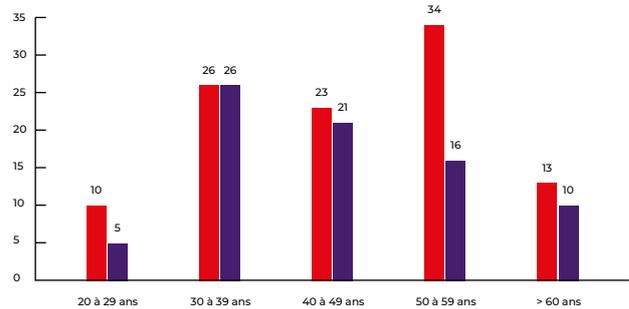
2021	Hommes	Femmes
CDD*	7	2
CDI	80	70
CDII	19	6
Total	106	78

* dont 1 contrat en alternance.

Répartition par âge et sexe en 2020



Répartition par âge et sexe en 2021



► VOILET RESPONSABILITÉ

Nombre d'accidents de travail, taux de fréquence des accidents du travail, nombre de maladies professionnelles, nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI).

2021	Hommes	Femmes
Accidents du travail	2	2
Taux de fréquence	0	0
Maladie professionnelle	0	0
ATI	0	0

ENVIRONNEMENT



PRINCIPE 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.



PRINCIPE 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



PRINCIPE 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

OBJECTIFS

Engagée dans une démarche de développement durable, l'EPF implique l'ensemble du personnel et des étudiants dans un objectif de réduction de son empreinte écologique. Pour assurer la bonne réalisation de cet objectif, les initiatives de l'école tendent à responsabiliser les acteurs en matière de respect de l'environnement en les impliquant dans le développement de technologies et de concepts innovants.

MISE EN PLACE

Si le développement durable est au cœur des activités de l'école (formation et recherche), il transpire également dans son engagement et ses murs. Depuis 2014, les étudiants de l'école sont au cœur de ces changements en tant qu'acteurs principaux.

GOVERNANCE

Le comité développement durable (CoDD) est une entité propre à l'école, rattachée au conseil de la vie étudiante qui pilote et oriente la stratégie développement durable de l'établissement. Il s'agit d'une cellule d'échange impliquant l'ensemble du personnel EPF (administratifs et étudiants) proposant des actions au nom d'un développement durable. Le CoDD concentre ses actions et/ou projets sur l'axe environnement.

Né en septembre 2015, ses missions principales sont les suivantes :

- Renforcer la place du développement durable dans la gestion des campus,
- Impliquer tous les acteurs de l'école dans une réflexion sur le développement durable,
- Promouvoir les actions de développement durable en interne et en externe,
- Formuler une politique développement durable,
- Créer des indicateurs de suivi du développement durable au sein de l'école,
- Chiffrer les actions et les investissements initiés au nom du développement durable.

L'EPF est en train d'élaborer un projet stratégique Diversité-Egalité - Citoyenneté 2023-2027 qui abordera, d'une part, les différents objectifs s'inscrivant dans le cadre du développement durable, et d'autre part, les thématiques suivantes :

- La Responsabilité Sociétale et Sociale des Entreprises (RSE),
- Les 25 critères de discrimination interdits par la loi,
- L'égalité femmes / hommes.

Un rapport d'activité présenté en clôture de l'exercice annuel (décembre) reprend toutes les actions entreprises durant l'année et présentent leur avancement ainsi que l'évolution des indicateurs de développement durable, afin de pouvoir les comparer d'une année sur l'autre. Un rapport technique est présenté en Juillet à l'entité administrative et reprend les actions réalisées (ou entamées).

En tant qu'école multi-campus, des référents développement durable ont été nommés pour chaque campus (Sceaux, Troyes et Montpellier) afin d'assurer le relais de la politique générale de l'école en matière de développement durable sur les campus.

FORMATION

La responsabilité sociale et environnementale est introduite aux étudiants de l'EPF dès la semaine d'intégration en 1^{re} année, dans le cadre d'un atelier Fresque du climat. La 2^e année est l'année de l'Engagement Citoyen à travers un parcours digital dédié et un stage de 4 semaines constituant une expérience de terrain dans le domaine du social et de l'environnement.

Divers projets et enseignements sont proposés aux étudiants au fil de l'eau durant le cycle licence (de la 1^{re} à la 3^e année).

Synthèse des enseignements obligatoires (volumes et effectifs) liés aux thématiques de l'environnement au sein de la formation généraliste par cycle, année, campus.

Cycle	Campus	Année	Cours	Thème environnemental	effectif concerné	volume horaire	
Licence	multi	1A	semaine d'intégration	Responsabilité sociale et environnementale Atelier Fresque du climat + création d'une éolienne en papier"	420	2	
	MTP	1A	Défi innovation	thème : choisir un déchet à transformer en ressource pour imaginer une innovation en blue economy	80	4,5	
			TP Chimie-Physique	Réduction des déchets des pratiques expérimentales	80	3	
	multi	2A	Parcours digital Engagement Citoyen		400	15	
			Stage engagement citoyen			4 sem.	
	Cachan		Projet mécatronique (conception d'une éolienne)		180	14	
	Multi		Ethique	Ethique d'entreprise, études de cas	500	10	
			2022 2023 : activité calcul bilan carbone	Exemple : empreinte carbone du campus	500	6	
			Thermique		500	24	
	Cachan	3A	Projet contextualisé	Thermique du bâtiment	45	44	
	Montpellier			Drones de prévention des feux de forêt	10 à 20	44	
				Dimensionnement d'une installation solaire autonome	140	8	
				Savon écologique et responsable	10 à 20	44	
	Cachan			Cours d'ouverture	Enjeux climatiques	24	12
	Troyes				BATIMENT/MONDE CHAMPAGNE	34	12
	Montpellier	Les défis environnementaux du XXI ^e siècle	20/30		12		



L'engagement de l'EPF pour le développement durable et l'environnement est très présent dans les enseignements notamment au travers des Majeures du cycle master : Ingénierie et Architecture durable, Energie & Environnement. Les problématiques environnementales y sont traitées en profondeur tant par les enseignements dispensés (climatologie, gestion des risques environnementaux, diagnostic environnemental, analyse de cycles de vie, bilan carbone, énergies renouvelables, stratégie développement durable...) que par les projets réalisés, comme par exemple :

- évaluation des performances énergétiques des éco-quartiers,
- mesure de la consommation énergétique de l'école,
- création d'un site web de co-voiturage,
- projet smart grid green TIC Campus, etc.

Depuis la rentrée 2020, l'EPF propose sur son campus de Montpellier un Bachelor en Efficacité énergétique. Cette formation s'appuie sur des moyens innovants en particulier la **plateforme laboratoire énergétique Energy'Lab**, de 120 m². Dispensée sur trois ans, elle dote les étudiants des connaissances techniques et des savoir-faire nécessaires au dimensionnement des systèmes énergétiques existants, tout en inscrivant les apprentissages dans une logique d'optimisation et de contrôle de la consommation d'énergie.

Les quatre grandes thématiques du bachelor sont :

- Système de production d'énergies renouvelables,
- Smart Grid (production, transport et distribution),
- Gestion des données,
- Supervision et maintenance des systèmes de production d'énergies.

► ENERGY & ENVIRONMENT CONGRESS

Depuis 2015 sur chaque campus, les étudiants de 4^e année (« Urbanisme » à Troyes, « Energie » à Montpellier et « Environnement » à Paris-Cachan) organisent une journée pour l'environnement durant laquelle ils animent un congrès de sensibilisation portant sur des problématiques environnementales à destination de tous les étudiants de l'école et des acteurs locaux. En avril 2016 **les étudiants de ces trois filières ont organisé un congrès sur le thème de la transition énergétique sur les 3 campus. Inscrit dans une démarche écoresponsable, l'ensemble des éléments de la journée (activités, supports de communication, nourriture...) ont été pensés de façon à optimiser l'empreinte carbone de l'événement.** Organisées entièrement en anglais, les conférences / tables rondes ont pu être retransmises en direct sur chacun des campus, faisant vraiment de cette journée un événement multi-campus et fédérateur pour les élèves de l'EPF.

Ces journées de conférences et d'ateliers de sensibilisation ont été renouvelées en 2017 avec l'Energy Forum à Montpellier et à nouveau le Congrès Environnement à Sceaux.

► LABELLISATION DE LA MAJEURE ÉNERGIE
POUR 6 ANS



L'association DERBI, par le biais de son président Monsieur André Joffre, a labellisé la filière Energie de la formation d'ingénieur de l'EPF pour une durée de 6 ans.

Le Pôle de compétitivité DERBI réunit en région Occitanie-Pyrénées Méditerranée, les entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités territoriales impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables.

Il a pour mission de développer, au niveau régional, national et international, l'innovation, la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement et la création d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie. Depuis sa création, le pôle a labellisé 166 projets de R&D sur des thématiques porteuses d'avenir telles que la production d'électricité photovoltaïque, le rafraîchissement solaire, les centrales solaires à concentration, l'éolien, la valorisation énergétique de la biomasse, la formation spécialisée, et les bâtiments démonstrateurs à «énergie positive».

► RAPPORT SUR LE NUMÉRIQUE DURABLE

En octobre 2016, 5 élèves de l'EPF en 4^e année ont participé à l'élaboration d'un rapport sur le numérique durable, travail commun entre l'EPF, Neutreo, French South digital et DERBI dans le cadre d'Overview, l'observatoire du numérique durable de la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, et présenté lors de The Green IT Day.

Le numérique durable, ou Green IT, est une contribution positive et mesurable des Systèmes d'information à l'effort de réduction des gaz à effet de serre. Plusieurs acteurs de la région Languedoc-Roussillon ont souhaité s'associer pour réaliser un observatoire du numérique durable à l'initiative du bureau d'études NEUTREO, avec comme objectif de permettre à la grande région Occitanie de devenir le leader européen du numérique durable.

Les élèves de l'EPF du Campus de Montpellier ont donc été mis à contribution pour réaliser une enquête auprès de 115 entreprises de la région Occitanie. Ce rapport a ainsi permis de mettre en lumière une vingtaine de projets numériques régionaux appliqués à divers secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'industrie, le bâtiment, l'énergie et le transport. On estime qu'à horizon 2020, l'IT for Green permettra de réduire de plus de 16% les émissions de gaz à effet de serre mondiales.

Cet observatoire a été présenté par Vincent Constant Meney, EPF Promotion 2016 en stage chez NEUTREO, à l'occasion de l'évènement régional sur le numérique durable The Green IT Day le 4 octobre 2016 (dont l'édition 2015 avait été organisée sur le campus de Montpellier) et constitue ainsi une bonne opportunité d'ouvrir le débat sur les potentiels du numérique durable à l'échelle régionale.



► CONFÉRENCE « QUELLE ÉTHIQUE
POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR ? »

Le 13 juin 2017, Arts et Métiers et l'Institut de la ré-industrialisation (fondé par l'EPF, le CESI, le GIM et SYNTEC Ingénierie) ont organisé la conférence « Quelle éthique pour l'industrie du futur? ».

L'enjeu de cette conférence était de créer la réflexion autour des problématiques liées à l'industrie du futur et les mutations à la fois technologiques et numériques qui en découlent. Différents experts et étudiants étaient mobilisés et ont pris la parole autour de trois grands thèmes :

- Qu'est-ce qu'un **manager éthique et responsable** ?
- Est-ce que la **RSE peut être un booster** de l'activité de l'entreprise ?
- Comment les **problématiques de développement durable** s'insèrent dans l'industrie de demain ?

Cet événement ouvert au public et aux étudiants des trois écoles d'ingénieurs, a été co-animé par deux étudiants de 4^e année de la majeure Environnement.



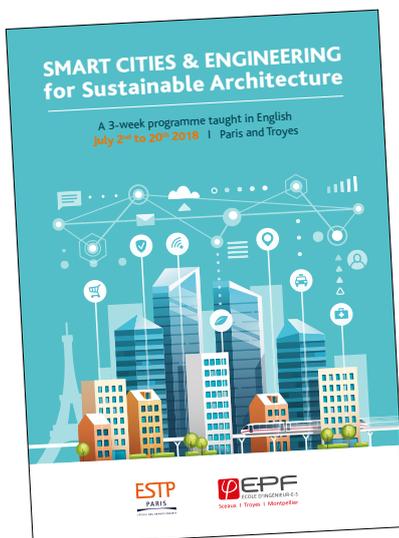
► CRÉATION DE DEUX NOUVELLES FORMATIONS

En septembre 2020, l'EPF a créé un Bachelor en Efficacité Énergétique sur le campus de Montpellier.

Cette formation s'appuie sur des moyens innovants en particulier la plateforme laboratoire énergétique Energy'Lab, de 120 m². Dispensée sur trois ans, elle dote les étudiants des connaissances techniques et des savoir-faire nécessaires au dimensionnement des systèmes énergétiques existants, tout en inscrivant les apprentissages dans une logique d'optimisation et de contrôle de la consommation d'énergie.

Les quatre grandes thématiques du bachelor sont :

- Système de production d'énergies renouvelables
- Smart Grid (production, transport et distribution)
- Gestion des données
- Supervision et maintenance des systèmes de production d'énergies



Créée en 2017, en partenariat avec l'ESTP Paris, la **Summer School Smart cities and Engineering for sustainable architecture** réunit des étudiants du monde entier, trois semaines en juillet. Le programme de cette summer school s'organise autour de 2 modules :

- Le premier module se concentre sur des thèmes tels que **les éco-villes et smart cities**, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et les questions économiques pour le développement durable (campus de Paris : Cachan).
- Le deuxième module porte sur **des applications pratiques utilisant des méthodes d'enseignement innovantes et des technologies modernes**. Les ateliers abordent des sujets tels que l'ingénierie pour les villes et les bâtiments durables, l'efficacité énergétique dans les bâtiments, les matériaux et la structure pour la préservation du bâtiment ou le confort thermique (campus de Troyes).

Des visites culturelles contribuent à une parfaite compréhension des environnements sociaux et professionnels locaux.

RECHERCHE

A l'EPF la recherche est au service de la société pour faire évoluer nos connaissances, innover, créer des startups ou aider des grands groupes industriels afin que le monde de demain change via de nouvelles solutions responsables.

L'approche développée à l'EPF est très originale. Au lieu d'être organisée en matières scientifiques et départements (mathématiques, mécanique, physique, chimie, etc.), l'EPF a créé l'Institut Singularity organisé en thématiques sociétales.

Les problèmes d'aujourd'hui et de demain ne peuvent se résoudre qu'avec le concours d'experts de grand talent venant d'horizons scientifiques très différents. Singularity permet sur un même sujet de rassembler des scientifiques issus des domaines de l'ingénierie, de l'intelligence artificielle et des mathématiques appliquées, de la conception, de la chimie et de la physique, du génie civil, des sciences sociales, du design, etc. afin d'apporter des solutions originales et pérennes car construites par une communauté de scientifiques de culture complémentaire.

7 thèmes sociétaux majeurs sont étudiés à l'Institut :

- L'eau & l'environnement
- L'innovation urbaine
- Les énergies
- Les mobilités
- Le smart manufacturing
- La santé
- Les transitions

Cet institut s'appuie sur des collaborations très étroites avec des laboratoires de recherche publics en lien direct avec les campus (LMPS, IBHGC, CGS, LISE pour Cachan ; LASMIS et INSYTE pour Troyes et enfin IES et Mines Albi pour Montpellier). En parallèle, l'EPF a développé en collaboration avec ses partenaires académiques des plateformes internes de recherche et de technologie permettant d'y développer le triptyque enseignement-recherche-transfert industriel :

- **Plateforme BBC+ à Troyes**, dédiée au comportement énergétique du bâtiment en lien avec le confort utilisateur,
- **Plateforme FabAdd à Troyes**, dédiée à la conception écoresponsable des produits de demain,
- **Plateforme Neurolab à Cachan** dédiée à la conception de structures intelligentes,
- **Plateforme 3DMotion à Cachan** dédiée aux applications santé,
- **Plateforme GREEN à Cachan**, dédiée à la recherche de solutions durable à l'encrassement-entartrage en milieu industriel,
- **Plateforme Energylab à Montpellier**, dédiée à la l'autoproduction et à la transformation de l'énergie.

Avec ce positionnement original, l'EPF se différencie des structures académiques classiques et apporte un positionnement en lien direct avec ses formations (classiques, par apprentissage ou formations continues) avec ses activités de recherche (plus de 10 articles scientifiques de rang A publié en 2021) et ses activités de valorisation industrielle en relation étroite avec ses plateformes. Plus que jamais, la recherche à l'EPF a pour but de construire un monde meilleur via une approche intégrative interdisciplinaire.



PARC IMMOBILIER ET GESTION DES ESPACES

► CAMPUS DE CACHAN

L'EPF est implanté sur trois campus :
Cachan (siège depuis janvier 2022),
Troyes (depuis 2010)
et Montpellier (depuis 2012).



Le campus de Cachan assure une capacité d'accueil de 1489 personnes.

Les espaces verts et le toit terrasse de ce site accueillent depuis Mars 2015 des ruches dans une démarche de sensibilisation de l'ensemble de la communauté de l'EPF à la préservation de la biodiversité.

Type d'espace	Surfaces (m ²)
Circulation	2 700
Accueil vie étudiante	1 823
Direction/ Administration/Bureau	845
Espace entreprise/Box/Bureau	654
Logistique/Maintenance/LT	913
Sanitaires	269
Enseignement et Recherche	3 753
Espaces verts	4 400
Parking auto	88
Parking vélo	80
Site	12 000

- Bâtiment rénové dans sa globalité,
- Accès PMR sur l'ensemble du bâtiment (EPMR, bandes podotactiles, visiophones, places de stationnement),
- Gestion technique bâtiment permettant une optimisation des fluides et une gestion quotidienne performante,
- Chauffage intégral par une station de géothermie,
- Eclairage automatique des salles et bureaux par détecteurs de présence,
- Détecteur de CO₂ dans les salles d'enseignement,

- SAS des portes d'entrée,
- Boucle d'eau permettant le rafraîchissement de la salle serveur,
- Station météo,
- Système de rafraîchissement dans les salles de réunion et bureaux,
- Gestion automatisée des ouvertures de portes par carte électronique,
- Eclairage LED sur l'ensemble du campus avec variateur,
- Détecteurs O₂ dans les labos chimie.

- 4 Laboratoires chimie
- 1 Atelier
- 56 Bureaux
- 17 Salles de TD
- 14 Salle de TP
- 7 Salles de revue de projet
- 11 Salles de projet
- 2 Amphithéâtres
- 1 Cave 3D
- 1 Salle d'analyse du mouvement

► CAMPUS DE TROYES

Le campus de Troyes accueille actuellement 400 personnes. Le bâtiment éco-conçu en 2014 dispose de nombreux équipements assurant un moindre impact environnemental :

- Bâtiment BBC : renforcement thermique lié à la construction, gestion flux d'air,
- Récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des sanitaires,
- Puit canadien : maintien de l'air à température constante,
- Réseau urbain biomasse pour le chauffage,
- VMC double flux : économies de chauffage,
- Cellules photovoltaïques : fabrication d'énergie revendue par la Fondation,
- Eclairage automatique des salles et bureaux par détecteurs de présence,
- SAS des portes d'entrée,
- Achat d'une caméra thermique : calcul de déperditions,
- Bataudit : audit thermique,
- Achat d'un logiciel efficace énergie,
- Achat de matériel : station météo et thermo couple,
- Construction d'une Cellule BBC+.

Type d'espace	Surfaces (m ²)
Bâtiment	3 108
Salles de cours	1 109
Bureaux administratifs	162
Espaces de recherche	62
Espaces étudiants	207
Espaces extérieurs	2 880
Parking auto	938
Parking vélo	20
Espaces verts	2 080
Site	4 280

En janvier 2021, l'EPF a organisé une **e-conférence internationale**, à partir de son campus de Troyes, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aube en Champagne, la communauté urbaine « Troyes Champagne Métropole », la ville de Troyes et le groupe-écoles troyen Y Schools.

La conférence « **Human Comfort in Buildings** », qui a réuni plus d'une centaine de participants, était consacrée au domaine du bien-être et du confort dans les environnements urbains et de l'habitat, et avait pour ambition d'être une plateforme d'échanges interdisciplinaires entre scientifiques et intervenants du monde professionnel.

Cette conférence portait sur le confort dans ses dimensions thermique, mécanique, acoustique, sanitaire. Dans un contexte de changement climatique, il est important de réfléchir globalement aux approches multidimensionnelles du bien-être individuel dans l'habitat, afin de mieux intégrer ces approches dès la conception du bâtiment.

ZOOM SUR LA PLATEFORME BBC+

La plateforme BBC+ est un ensemble d'équipements expérimentaux dont dispose l'EPF campus de Troyes. Elle est constituée par les éléments suivants :

- un bâtiment basse consommation entièrement instrumenté et piloté par une Gestion Technique Centralisée (GTC) ;
- une cellule test extérieure orientable, contrôlée et instrumentée ;
- une cellule test intérieure contrôlée et instrumentée ;
- un mannequin thermique (simulateur thermophysique).

La plateforme expérimentale BBC+ permet l'étude du comportement hygrothermique des matériaux, notamment les matériaux biosourcés, l'étude du confort thermique de l'occupant et l'analyse de la performance énergétique des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air. Les données expérimentales permettront la validation des modèles numériques développés dans un contexte multi-physiques et multi-échelles.

L'objectif est de lever ces verrous scientifiques qui convergent vers la compréhension, la caractérisation expérimentale et la modélisation numérique des transferts couplés des nouveaux matériaux. Il s'agit de tirer des conclusions en vue d'optimiser l'efficacité énergétique des matériaux étudiés, et d'évaluer leur impact sur le confort de l'utilisateur.

L'efficacité énergétique et le confort thermique sont observés dans des configurations normales et extrêmes et dans des conditions réelles (avec un apport d'énergie solaire) et maîtrisées, au sein de l'enceinte bi-climatique mobile. L'utilisation d'un mannequin thermique et instrumenté, soit dans l'enceinte, soit dans le bâtiment BBC de l'EPF, permet d'obtenir des données utiles sur le ressenti utilisateur.

Le secteur du bâtiment en France est le plus gros consommateur d'énergie parmi les différents secteurs économiques. La réglementation environnementale RE2020 lui permettra de tendre vers la sobriété énergétique. La plateforme expérimentale, avec laquelle sont testées les caractéristiques thermiques de différents matériaux est un outil dont la finalité est de réduire l'impact environnemental du secteur de la construction. En outre, l'étude des matériaux bio-sourcés est un exemple de projet de valorisation de la filière agricole dans la construction neuve et la rénovation.



► CAMPUS DE MONTPELLIER

La capacité d'accueil du campus de Montpellier atteint 700 élèves à ce jour. Ce campus s'engage dans une démarche environnementale et divers projets ont été menés aux cours des dernières années :

Forum ouvert

- Organisation d'un forum ouvert faisant appel à l'intelligence collective pour imaginer les projets à mettre en œuvre sur le thème « Et si ensemble nous nous engageons pour un campus écoresponsable et solidaire ? »

Recyclage et réutilisation

- **Tri sélectif** : des poubelles de tri (papier, verre, ordures ménagères, emballages) sont mis à disposition dans la salle des professeurs,
- **Recyclage du papier** : Une poubelle de recyclage papier est mise à disposition dans chaque bureau ainsi que dans chaque salle de cours. Partenariat avec la poste pour la récupération du papier,
- **Réutilisation du papier** : installation de boîtes à brouillons près des imprimantes,
- Recyclage des **cartouches imprimantes**,
- Création d'un espace "On prend, on donne, ou les deux" dans le hall,
- Mise en place d'un partenariat pour la récupération et le **recyclage des mégots**,
- **Repair-Café** : Une fois par mois se tient un atelier de réparation ou ré-emploi de matériel ouvert à tous les acteurs de l'école (étudiants, personnels, vacataires),
- Le recyclage des piles,
- Ateliers d'**auto-réparation de vélo** en partenariat avec l'association « Le Bonheur à Vélo »,
- **Machines à café** : Mise en place de gobelets en papier et touillettes en circuit court dans les machines à café et possibilité de réutiliser une tasse,
- **Vaisselle** : Utilisation de gobelets en carton et vaisselle céramique pour les manifestations.

Restauration

- **Machines à café** : Mise en place de gobelets en papier et touillettes en circuit court dans les machines à café et possibilité de réutiliser une tasse,
- **Vaisselle** : Utilisation de gobelets en carton et vaisselle céramique pour les manifestations du campus,
- Partenariat avec la start-up PimpUp pour proposer des **fruits et légumes en circuit court** et avec **zéro déchet**,
- Installation de ruches sur un des bâtiments pour production de miel local,
- Choix de **traiteurs zéro déchets** circuits courts pour toutes les manifestations officielles.

Ressources & Energie

- **Eclairage automatique** de certaines salles de cours par détecteurs de présence (Toute la partie réhabilitée),
- **Fontaines à eau** : installation de trois fontaines branchées sur le réseau d'eau portable sur le campus,
- **Dépôt numérique** des rapports de stage (suppression des impressions),
- Installation de **tables extérieures en panneaux solaires** avec prise de recharge de téléphone,
- Réalisation d'une **serre connectée** dans le cadre d'un projet étudiant,
- **Bilan énergétique** du campus et proposition de scénarii d'optimisation,
- Installation de prises de recharge pour véhicules électriques à venir (projet 2022/2023).

Type d'espace	Surfaces (m ²)
Bâtiment S	3 000
alles de cours	1 500
Bureaux administratifs	300
Espaces de recherche	500
Espaces étudiants	300
Espaces extérieurs	1 500
Parking auto	200
Parking vélo	60
Espaces verts	300
Site	5 500

PROJET ENERGY'LAB

PLATEFORME DE TEST BATIMENT NO WATT AUTONOME EN ENERGIE

Intégration de systèmes de production d'Energies renouvelables
Intégration de solutions de stockage d'énergie
Pilotage de ces systèmes avec un objectif d'optimisation Energétique.

LES ACHATS ET SERVICES

L'Ecole met progressivement en place une politique d'achats socialement responsables et équitables. Il s'agit d'intégrer des critères d'achats responsables à la sélection des produits et fournisseurs de l'Ecole. Quelques exemples sont listés ci-après :

- Utilisation de produits écologiques respectueux de l'environnement par les services de nettoyage partenaires,
- Contrat EDF-Equilibre + assurant une part d'approvisionnement en énergies renouvelables,
- Impression des documents de communication par un imprimeur référencé imprim' VERT : label environnemental des industries graphiques.

LES SERVICES INFORMATIQUES

Le développement de l'école sur des campus implique de nombreux déplacements du personnel et en implique une empreinte environnementale non négligeable. Ainsi, afin de limiter cet impact environnemental, un effort considérable a été porté sur les technologies de l'information et de la communication : visioconférence (en direct et en différé), interaction en direct (beekast)...

Le déménagement du campus parisien de l'EPF, de Sceaux à Cachan, a été l'occasion de moderniser nos infrastructures informatiques dans une logique de développement durable. Le choix a ainsi été fait de réduire l'utilisation excessive de cuivre, d'électricité et de climatisation grâce au modèle Ecoflex'IT associé à une salle serveur utilisant des compartiments à couloir froid. Cela permet de maintenir une température ambiante dans cette salle tout en continuant de refroidir les baies des serveurs.

Des ateliers de sensibilisation sur le « bon usage du mail » à destination des collaborateurs sont effectués depuis 2018, ainsi qu'une journée de sensibilisation Développement durable, RSE et qualité.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

FORMATION

Au niveau de la formation des élèves ingénieurs, une continuité est assurée tout au long du cursus visant à développer une **culture éthique et le sens des responsabilités sociétales**.

Lors de la semaine d'intégration en 1^{re} année, tout nouvel entrant a une sensibilisation aux enjeux climatiques actuels et suit un atelier **Fresque du climat**. Tous les élèves de 2^e année, en formation généraliste (bac général) et technologique (Bac STI2D), soit, un peu moins de 400 élèves suivent un parcours digital **Engagement Citoyen**, conçu avec la Société Impact Campus, incluant un MOOC de découverte de l'entrepreneuriat social, un MOOC sur les 17 Objectifs du développement Durable, une rencontre avec une structure engagée les élèves passent également le Sulitest. Ce parcours digital se solde par un stage obligatoire de 4 semaines dans une organisation à caractère social/environnemental ou dans le service RSE d'une entreprise.

Lors de leur 3^e année ces mêmes élèves vont désormais participer à une **activité en lien avec la transition écologique** au cours de laquelle ils seront initiés au calcul d'un bilan carbone dans une situation donnée (emprunte carbone de leur campus par exemple). En parallèle, ils suivent un **cours d'éthique de 10h** afin de susciter une réflexion sur la mise en place de la RSE dans les entreprises. Pour ce cours, la pédagogie utilisée se base sur des études de cas. L'ensemble de ces moments de formation est en accord avec l'une des valeurs fortes véhiculées par l'école : **l'Engagement**. Que ce soit au travers des actions associatives, de la pédagogie ou des projets proposés aux étudiants, l'EPF a pour objectif d'ouvrir l'esprit et de former des ingénieurs responsables, conscients du monde dans lequel ils évoluent et qui ont la volonté de mettre leurs connaissances et savoirs au service de la société.

Tous les élèves de 4^e année suivent 2 TD d'éthique comprenant :

- une introduction à ce qu'est l'éthique (1h),
- une restitution des différents questionnaires pour initier la réflexion sur la mise en place de la RSE dans les entreprises (1h/1h30),
- une étude de cas approfondie traitée en groupe entier (1h30/2h).

Un second TD est réservé à la restitution des travaux étudiants, avec un travail en groupe évalué par les professeurs.

Les cours d'éthique dispensés à l'EPF sont en accord avec l'une des valeurs fortes véhiculées par l'école : l'Engagement. Que ce soit au travers des actions associatives, de la pédagogie ou des projets proposés aux étudiants, l'EPF a pour objectif d'ouvrir l'esprit et de former des ingénieurs responsables, conscients du monde dans lequel ils évoluent et qui ont la volonté de mettre leurs connaissances et savoirs au service de la société.

UNE GOUVERNANCE CONTRÔLÉE

L'organisation de la Gouvernance de l'EPF au travers de différents Conseils permet un contrôle de son activité et de lutter contre toute forme de corruption.

Tous les ans, un audit comptable et financier est réalisé par un commissaire aux comptes, afin d'attester de la sincérité et de la régularité des comptes annuels établis par l'EPF.

Cet audit financier et comptable permet de donner une image fidèle de la situation financière de l'école et de faire état d'une comptabilité transparente.

La Direction de l'EPF est soumise à un Conseil d'administration composé d'un bureau d'administrateurs auquel elle doit référer pour toute prise de décision. Le Directeur rencontre le Conseil d'administration à l'occasion de réunions mensuelles et fait état de son bilan à la fin de chaque année au travers d'un Rapport d'activité détaillé.

Le Conseil d'administration dispose de trois types de pouvoirs :

- **Pouvoir de nomination**
élection des Membres du Collège des Fondateurs
élection des personnalités cooptées
nomination des Membres du Comité d'Honneur
nomination des Présidents du Conseil de Perfectionnement et du Conseil scientifique
nomination du Directeur de l'École
- **Pouvoir de décision sur les orientations stratégiques et politiques de l'École**
- **Pouvoir de contrôle du fonctionnement de l'École, en particulier sur ses comptes**

Le Conseil d'administration compte 15 membres :

- **5 Membres de Droit**
4 représentants des Pouvoirs Publics (Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Recherche, Conseil départemental du Val-de-Marne, Académie de Créteil),
Le Président de l'Association des Anciens Elèves
- **5 Membres Fondateurs, élus pour 6 ans par le Collège des Fondateurs**
- **5 personnalités cooptées pour un mandat de 6 ans, 2 représentants des étudiants et un représentant du personnel**

Le Bureau du Conseil d'administration, composé du Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier, exerce, par délégation, une partie des pouvoirs du Conseil d'Administration.

Aux côtés du Conseil d'Administration, **le Collège des Fondateurs** représente une autre instance de gouvernance, composé d'entreprises et partenaires institutionnels. La Direction présente à l'occasion de sa réunion annuelle du Collège des Fondateurs, son bilan. Le Collège des Fondateurs **s'exprime sur la pédagogie**, le choix des thèmes de recherche, l'orientation de la

politique internationale, notamment les accords ou alliances avec des établissements étrangers, la politique de recrutement des élèves, en France et à l'étranger. Il est sollicité pour **favoriser l'intervention des entreprises** dans le processus de formation et **aide la Fondation à rechercher d'éventuels financements extérieurs** pour l'octroi de bourses (étudiants et doctorants), la création et le fonctionnement des laboratoires de recherche, la construction de locaux (locaux d'enseignement, logements d'étudiants) ou le soutien de l'activité des Associations d'élèves.

L'EPF est également accompagné dans sa gouvernance par deux instances consultatives : le **Conseil Scientifique et le Conseil de Perfectionnement**.

Les attributions du Conseil Scientifique couvrent **l'activité de recherche de l'école et les relations avec les universitaires et le monde industriel**. Il assiste la gouvernance de l'école en matière de politique scientifique et de recherche. Le Conseil Scientifique contribue à définir et à évaluer la politique de recherche de l'EPF.

Le Conseil Scientifique est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, sur l'évaluation de l'activité.

Le Conseil de Perfectionnement de l'EPF **donne un avis sur toutes les questions concernant l'orientation de l'enseignement**, les programmes et horaires d'enseignement, les méthodes pédagogiques et la liaison entre l'enseignement et la recherche. Il peut être consulté pour toute nomination des personnels enseignants.





ENGINEERING SCHOOL
Creating the future together



ENGINEERING SCHOOL
Creating the future together



ENGINEERING SCHOOL
Creating the future together

CAMPUS DE PARIS-CACHAN . 55 av. du Président Wilson . 94230 Cachan . +33 (0)1 41 13 01 51
CAMPUS DE TROYES . 2 rue Fernand Sastre . 10430 Rosières-près-Troyes . +33 (0)3 25 70 77 19
CAMPUS DE MONTPELLIER . 21 bd. Berthelot . 34000 Montpellier . +33 (0)4 99 65 41 81
CAMPUS DE SAINT-NAZAIRE . 107 av. de la République . 44600 Saint-Nazaire

epf.fr